

ABRIS BAS

Abri de piscine bas : ce qu'il faut savoir !

C'est le modèle le plus répandu parce qu'il a des avantages qui plaisent beaucoup. Il est à la fois très discret et plus abordable que l'abri mi-haut. Il représente une excellente solution pour les propriétaires de résidence qui souhaitent un encombrement minimal de leur jardin tout en conservant les avantages de la baignade à domicile en plein été.

Cette couverture de piscine est livrée chez vous sous la forme de nombreux modules en fonction de la taille de votre piscine. Ce modèle se décline avec diverses options proposées qui peuvent vite faire grimper le montant de la facture.

Il n'y a pas besoin de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux pour procéder à son installation.

Les caractéristiques de l'abri de piscine bas

La hauteur : elle se situe entre 60cm et 1 mètre au-dessus de la piscine. Ce critère représente une qualité sécuritaire très appréciée par les familles avec enfants. Ces derniers ne peuvent pas se tenir debout sur la margelle de la piscine. Sa petite hauteur permet le réchauffement rapide de l'eau avec un bon maintien de la température.

La forme : elle peut être cintrée ou angulaire et elle s'adapte parfaitement à la configuration de la piscine.

- La forme arrondie ou cintrée possède un design de dôme très esthétique ;
- La forme angulaire présente des angles saillants avec 4 pans pour 3 angles et 6 pans pour 5 angles ;

La composition de l'abri bas

Cette couverture de piscine est fabriquée avec les composants habituels. La structure est en aluminium thermolaqué ou en acier. Elle peut être en bois également. Les vitrages sont souvent en polycarbonate ou plexiglas. Ils peuvent être en résine translucide, en PVC ou plus rarement en verre.

Selon le modèle et les options choisies, un abri de piscine bas peut coûter entre 2.000 € et

15.000 €. **Les modèles d'abris bas existants**

Les fournisseurs proposent des types différents, ceux-ci peuvent être amovibles, relevables, télescopiques ou semi-coulissants.

- **L'abri de piscine bas amovible se présente avec un montage de** modules séparés, ils sont légers et transportables par deux personnes. L'installation se monte et se démonte facilement. Elle est spécifiquement pensée pour permettre l'enlèvement des modules partiel ou total avec un empilement de ceux-ci quand ils sont rangés au sol ;
- **L'abri de piscine bas relevable** est constitué de modules escamotables avec une béquille ou un vérin pour les maintenir. L'opération de levage sera manuelle ou électrique selon les modèles ;
- L'abri bas télescopique est quant à lui composé de divers modules s'imbriquant l'un dans l'autre comme pour un télescope. Ainsi, la piscine peut être complètement ou partiellement découverte ;
- L'abri bas semi-coulissant fonctionne avec le principe télescopique avec seulement deux modules. Le module supérieur est fixe, l'autre est coulissant et se glissera sous le module supérieur pour l'ouverture du bassin. L'ouverture n'est pas complète sauf si vous optez pour le modèle escamotable. La structure des deux modèles est montée sur rails ou roulettes. Ces dernières se déforment avec l'usage et sont moins robustes contre les rafales de vent.

Les rails montrent une stabilité bien supérieure à la couverture même s'ils sont peu esthétiques. Ils peuvent être encastrés dans la margelle pour limiter leur visibilité. Les rails sont un choix très économique puisque certaines motorisations utilisent directement l'électricité solaire produite chez vous !

Les avantages très utiles

- Pas besoin de permis de construire ou de déclaration de travaux préalable ;
- L'abri bas possède un dispositif de sécurité homologué en principe (un point à vérifier !) ;
- L'abri de piscine bas fait partie des moins chers sur le marché, ils sont standards avec une fabrication en usine. Ils sont livrés en modules en kit ;
- Leur petite hauteur est un bel avantage pour le maintien de l'eau à une température stable, le réchauffement de l'eau est durable et très appréciable pour une utilisation à toute saison ;
- Le montage et l'installation sont très simples et rapides, de même que le déplacement des modules et leur entretien.

Les inconvénients peu reluisants

Selon la gamme et le modèle choisi, des inconvénients différents peuvent exister :

- Une sensation d'enfermement se révèle au moment de la baignade pour les modèles ne possédant pas une structure escamotable ou amovible. Les personnes claustrophobes éviteront ce type de modèle absolument !
- Un encombrement désagréable des abords de la piscine pour le modèle amovible ;
- La station debout ou la marche sont impossibles à l'intérieur d'un abri bas, il présente aussi un encombrement de la margelle qui rend le pourtour du bassin peu praticable ;
- Le manque d'esthétique de certains modèles défigure l'harmonie d'un jardin, cela désavantage l'agencement visuel de la maison !

Le budget à prévoir

Les prix montrent des variations sensibles selon la taille, la composition, les options, la marque et la technologie d'ouverture de l'abri bas :

- Entre 2.000 € et 2.500 € pour l'abri amovible, c'est le moins cher !
- Entre 3.000 € et 8.500 € pour un abri coulissant, semi-coulissant ou relevable.
- Entre 10.000 € et 15.000 € pour un modèle innovant comprenant des modules coulissants, relevables et escamotables.
- Plus de 7.000 € pour un modèle télescopique d'entrée de gamme.

Nous vous recommandons de toujours bien vous renseigner avant de passer à l'achat de votre abri de piscine. Vous serez également vigilant sur les normes de sécurité homologuées en France. Ces mentions doivent être présentes sur les brochures et les spécimens exposés dans des halls d'exposition des fournisseurs.